

Agir pour l'égalité professionnelle FEMMES - HOMMES

UNE OBLIGATION POUR LES ENTREPRISES

Une nouvelle obligation légale concernant l'égalité salariale femmes-hommes est entrée en vigueur depuis 2019 pour les entreprises de plus de 250 salariés, et depuis 2020 pour les entreprises entre 50 et 250 salariés. Comment mesurer les écarts de salaires ? Quels sont les délais pour se mettre en conformité ? Quels risques et pénalités encourus ?

Vous avez besoin d'aide pour la mise
en place de cette obligation légale ?

[En savoir +](#)



L'écart de salaire mensuel moyen
entre une femme et un homme
pour le même travail est de 17%.*

UN INDEX DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE VIENT FAIRE ÉVOLUER LA DONNE !



Mise en place d' un index composé
de 5 indicateurs et noté sur 100
points (4 indicateurs pour les
entreprises de - de 250 salariés).



Chaque entreprise doit publier
ses résultats sur son site au plus
tard le 1^{er} mars de chaque année.

Ces résultats sont également
transmis à l'Inspection du travail
(DIRECCTE) et au Comité social
et économique de l'entreprise.



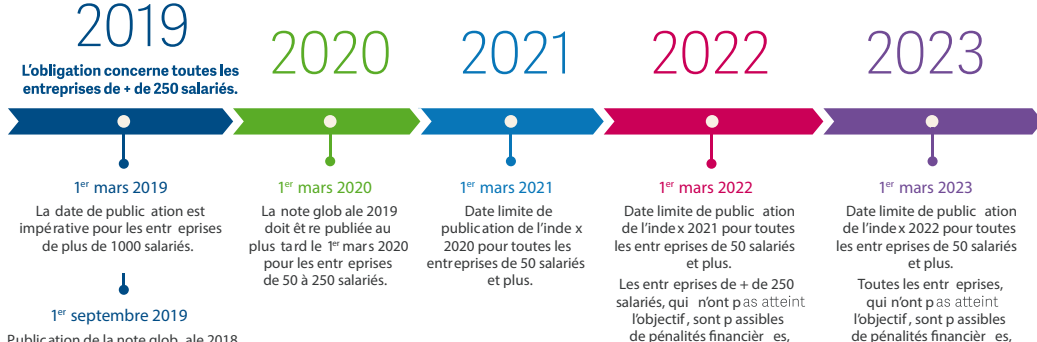
Les entreprises en-dessous de
75 points doivent prendre des
mesures de correction pour
atteindre le nombre de points
requis dans les 3 ans.



Les entreprises, qui ne respectent
pas les dates limites de publication
de leur Index ou qui n'atteignent
pas 75 points dans les 3 ans,
peuvent être sanctionnées par
une pénalité financière allant
jusqu'à 1% de leur masse salariale.

À QUELLE DATE ÊTES-VOUS TENU(E) DE RÉPONDRE À CETTE OBLIGATION ?

Passez à l'action dès maintenant !



QUELS SONT LES INDICATEURS QUI COMPOSENT L'INDEX ?

Indicateurs	Poids	Score
Écart de rémunération	40%	de 0 à 40 points
Écart de répartition des augmentations individuelles	20%	de 0 à 20 points
Écart de répartition des promotions	15%	de 0 à 15 points
% de salariées augmentées à leur retour d'un congé maternité	15%	de 0 à 15 points
Nombre de femmes dans les 10 plus hautes rémunérations	10%	de 0 à 10 points
TOTAL = INDEX	100%	de 0 à 100 points



L'ACCOMPAGNEMENT & LES SOLUTIONS SAGE



Sage Business Cloud Paie

Accédez à votre solution où que vous soyez et quand vous le souhaitez. Vos données sont sauvegardées et archivées automatiquement, sécurisées par cryptage, et hébergées sur des serveurs en France.

Oubliez les sauvegardes et les mises à jour à installer, toutes les évolutions légales et fonctionnelles sont directement intégrées, sans aucune intervention de votre part.

[En savoir +](#)



Sage BI Reporting Paie

Disposez d'états spécifiques pour calculer les 5 indicateurs et établir le résultat global de l'entreprise.

[En savoir +](#)



Facilitez la mise en œuvre de cette obligation avec le Parcours de formation Sage

Formation à distance et modules e-learning pour :

- comprendre les enjeux de cette nouvelle obligation.
- mettre en pratique la collecte des informations indispensables au calcul de chaque indicateur, personnalisation de votre état, édition avant publication de l'index...

[Contactez nos experts Formation : 01 55 26 34 89](#)



En 2020, Sage France a atteint un score de 89 points sur 100.

Besoin d'accompagnement ?

[Contactez-nous : 01 41 66 25 91](#)

Absys Cyborg
3 carrefour de Weiden
92 130 - Issy-Les-Moulineaux
abot@absyscyborg.com
0147365175